



## Tâche 2-3 : propositions de pistes de soutien adaptées



Volet politiques  
publiques



# Les leviers : Reconnaissance du multi- atelier

# Première priorisation pour la reconnaissance du pluriatelier

1. Accompagner la transition (entre ateliers et/ou du système):
  - Nouvelles données statistiques,
  - Diagnostic couplage entre atelier & subventions liées aux améliorations,
  - Accompagnement de collectifs,
  - R&D,
  - Conseil global

# Première priorisation pour la reconnaissance du pluriatelier

2. Communication positive :
  - Deux publics :
    - Les agriculteurs : cf. travaux menés par le groupe argumentaire/formation,
    - La société : parler de SIQO, environnement...
3. Main d'œuvre :
  - Favoriser l'organisation collective,
  - Aide à l'emploi pour la création d'atelier

# Les leviers : Systèmes vertueux pour l'environnement

# Première priorisation pour le volet système vertueux pour l'environnement

1. Socle de base : obligation de moyens
  - Paiement pour services environnementaux incluant des mélanges légumineuses /graminées (fourragère ou pas) dans le cadre du stockage du carbone ;
  - Paiement pour services environnementaux sur la couverture du sol (adapté au système PCE),
  - Intégration dans l' « ecoscheme » du maintien soit la MAE maintien SPE,
  - Soutien à la production fourragère pluriannuelle (à l'exploitation, y compris mélange)

# Première priorisation pour le volet système vertueux pour l'environnement

2. Socle additionnel : paiement si atteinte de résultats
  - MAE évolution avec cahier des charges régionalisé,
  - Nécessité de définir la PCE :
    - Présence cultures & élevage,
    - Caractéristiques sur le fonctionnement soit le couplage entre atelier pour :
      - Accompagnement de ceux qui vont vers un impact en baisse (&/ou) un couplage en augmentation : mesure via baisse N minéral /phyto
      - Avoir un paiement via type CICE, réduction des GMS ou IAA qui contractualisent pour ces produits

# Les leviers : des risques propres à reconnaître



# Première priorisation pour la reconnaissance du risque propre

1. Revoir les politiques publiques pour ne pas décourager ces systèmes différenciés :
  - Avoir un soutien de base non différencié comme c'est le cas pour les dossiers calamités
    - Exemple Bourgogne Franche Comté : sécheresse 2019
      - Région aide sans conditions 5€/femelles,
      - Département : 10 000€ à 0% remboursable sur 10 ans sous réserve d'un audit,
      - Calamités avec les seuls spécialisés qui y entrent : laitiers et polyculteurs qui ont amortis en interne avec des difficultés liées (trésorerie...) sont exclus. >>> **que proposer pour qu'ils puissent quand même être un peu soutenus.**

# Première priorisation pour la reconnaissance du risque propre

2. Formation sur la culture du risque et sa gestion :
  - Approche globale de l'exploitation,
  - Emploi,
  - Économie circulaire territoriale avec des contrats éleveurs –céréaliers à favoriser pour sécuriser ses ressources alimentaires.

Les leviers : non  
spécifique aux SPE :  
favoriser les filières locales

# Première priorisation pour le volet « favoriser les filières locales »

Remarque générale : on pense que ce n'est pas l'axe qui va le plus favoriser la PCE

## 1. Le plus important : Inciter l'autonomie alimentaire territoriale

- Favoriser les plateformes d'échanges consommateurs/producteurs avec des indications claires de performances environnementales et sociales des produits
- Maintenir les outils d'abattage et de transformation à l'échelle locale
- Maintenir les services vétérinaires + conseil en particulier pour l'élevage

# Première priorisation pour le volet « favoriser les filières locales »

Remarque générale : on pense que ce n'est pas l'axe qui va le plus favoriser la PCE

2. Economie circulaire favorisée
  - Plateforme échange paille/fumier
  - Filière locale aidant à organiser les échanges
  - Aides à la diversification?? (pas spécialement discuté)
  
3. Niches territoriales
  - Oui mais pas forcément en faveur de la PCE